

**Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Steve Binggeli, pour le GDG, intitulée « Une buvette à la plage pour se restaurer en tout temps durant l'été »**

- Le président passe la parole à M. Steve Binggeli pour le développement de son interpellation.
- Le président demande à la Municipalité si elle souhaite réponse séance tenante.
- M. Gérald Cretegnny : déclare que puisque l'interpellation de M. Steve Binggeli touche directement l'été qui arrive et une situation tout à fait actuelle, la Municipalité va répondre de vive voix ce soir. Bien sûr que la Municipalité constate également cette problématique. Néanmoins, les solutions ne sont pas forcément si faciles que cela à trouver. M. Steve Binggeli évoque la possibilité de trouver des commerçants mobiles qui puissent se déplacer avec soit des stands de glaces ou une buvette pouvant également vendre des snacks notamment. Il faut juste voir que l'été est bientôt là, que suite à la sortie des mesures de protection contre la Covid-19, l'on constate aujourd'hui une multiplication des manifestations et un développement dans tous les lieux publics, et les commerçants pouvant jouer ce rôle ne sont pas forcément faciles à trouver. Pour la Municipalité, c'est aussi une question de la qualité que l'on pourrait trouver, qualité qui signifie que l'on doit pouvoir assurer, dans ce cadre-là, un service qui est quand-même régulier, qui fasse que l'on n'ait pas tout d'un coup un jour un commerçant qui se déplace puis 4 ou 5 jours sans commerçant. C'est quelque chose qui n'est pas forcément si simple à mettre en place. Ce soir, la Municipalité ne peut donc pas garantir qu'elle arrivera à faire quelque chose à ce niveau-là. Cependant, il est clair qu'elle restera ouverte aux opportunités qui pourraient se présenter et qu'elle verra de cas en cas de quelle manière une solution peut être trouvée. Mais très clairement, assurer absolument quelque chose, c'est quelque chose que la Municipalité ne peut pas faire.
- La discussion est ouverte.
- M. Pierre-Alain Bringolf : explique qu'il a par hasard croisé ce matin M. Patrick Berthet, qui produit d'excellentes glaces à Gland, lequel lui a dit que, il y a quelques années, il avait monté un petit stand à la plage de La Falaise où il vendait des glaces. Et son impression, après avoir fait le bilan de la saison, n'était pour lui pas très positif d'un point de vue financier. M. Patrick Berthet lui a dit – et il amène cela en tant que témoignage – qu'il serait intéressé sur le principe mais qu'il faudrait que des conditions pérennes soient mises en place tant s'agissant du matériel, de l'emplacement et de la situation afin qu'il puisse lui engager ses frais et son organisation pour venir proposer ses services et ses produits au niveau de la plage de La Falaise. Voilà le petit témoignage pris sur le vif ce matin de quelqu'un qui a eu cette expérience il y a quelques années.
- Le président demande à M. Steve Binggeli s'il est satisfait de la réponse. Ce dernier répond par l'affirmative.
- La parole n'est plus demandée, la discussion est close.